



Association des Retraités et Préretraités Sanofi-Aventis Vitry

Vitry, le 15 juin 2010

THEATRES-CONCERTS-OPERAS **Abonnements 2010-2011**

La saison des abonnements va démarrer !

La Commission Spectacles reconduit l'organisation mise en place depuis quelques années, à savoir qu'une subvention sera attribuée pour tout abonnement souscrit par les adhérents intéressés directement auprès d'un théâtre, d'une salle de concert ou de l'Opéra de Paris (Garnier et Bastille).



Toutefois, compte tenu du prix des abonnements de l'Opéra de Paris, cette règle de subvention s'appliquera aussi pour les places d'Opéra prises hors abonnement.

Rappel de la règle d'attribution de la subvention

Elle est fixée à 20 % du prix des abonnements, dans la limite de 2 abonnements différents par adhérent, avec un maximum de 50 euros au total .

Les places d'Opéras hors abonnement seront subventionnées à 20% du prix dans la limite d'une place par adhérent avec un maximum de 20 euros par adhérent mais ne pourront être cumulées avec un abonnement Opéra.

La subvention sera versée sur présentation d'une facture acquittée que les adhérents, à jour de leur cotisation 2011, devront adresser à l'ARPA au plus tard le **3 décembre 2010** .

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

La Commission Spectacles

Geneviève BARRERE (01 46 33 45 26)

Bernard DREYER (01 60 28 61 90 – 06 16 56 43 39)

Daniel MARTIN (01 45 97 40 87)

Jean-Marie SEVERE (01 43 70 80 41 – 06 77 76 02 59)

Christian NEVEU (01 45 73 27 15)

Adresse postale : Sanofi-Aventis Recherche & Développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - VITRY
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr